

Mémoire prébudgétaire de l'automne 2020 de l'Ontario

Fred Hahn
Président
16 octobre 2020

Préambule

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) de l'Ontario est le plus important syndicat de la province avec plus de 280 000 membres. Les membres du SCFP travaillent dans les soins de santé, les municipalités, les conseils scolaires, les services sociaux et l'enseignement postsecondaire. Près de la moitié de nos membres travaillent sur les lignes de front, aidant à protéger les Ontariens contre la pandémie, chaque jour. Plus de 500 membres du SCFP ont contracté la COVID-19 au travail et au moins quatre en sont morts. Présentement, plus de 14 000 membres du SCFP ont été mis à pied en raison de la pandémie.

Nous sommes déçus que votre processus de consultation nous limite à un mémoire écrit très court ou à une présentation verbale de trois minutes, sans possibilité de poser des questions. Les consultations budgétaires du gouvernement devraient favoriser un dialogue bidirectionnel avec les intervenants et la population. Alors que l'année 2020 entraîne de nombreux défis pour nous en tant que société, une consultation significative est, plus que jamais, nécessaire.

Nous vous référerions à notre mémoire budgétaire du 24 janvier 2020 pour une discussion plus approfondie de nos préoccupations pré-pandémie au sujet de l'orientation de ce gouvernement en matière de finances.

La règle fondamentale du gouvernement est d'assurer la sécurité de ses résidents : ce gouvernement a besoin d'un changement d'orientation pour protéger les Ontariens contre la COVID-19

Nous vivons une pandémie mondiale sans précédent. En mars, les Ontariens ont fermé l'économie. Nous sommes restés à la maison pour donner le temps nécessaire à ce gouvernement pour mettre en œuvre les soutiens dont nous avons besoin dans le secteur public pour nous protéger contre la COVID-19. Sept mois plus tard, le nombre de cas quotidiens est plus élevé que jamais et ce nombre croît de façon exponentielle. Nos écoles ne réussissent pas à assurer la distanciation physique nécessaire pour empêcher la transmission d'une famille à une autre. La capacité de tests ne satisfait pas à la demande. Certains bureaux de santé ont renoncé à retracer les contacts parce qu'ils n'arrivent pas à suivre le rythme. L'Association des hôpitaux de l'Ontario a prévenu que la capacité d'hospitalisation pourrait facilement être bouleversée si les taux d'infection ne sont pas réduits. Le nombre d'éclosions ne cesse d'augmenter dans les établissements de soins de longue durée, les garderies et autres institutions desservant les populations vulnérables. En même temps, les établissements de SLD qui, historiquement, ont connu des problèmes avec la dotation en personnel, sont en crise parce que leurs bas salaires et leurs mauvaises conditions de travail ont fait en sorte qu'ils n'ont pu recruter suffisamment de membres du personnel pour offrir adéquatement des services à nos aînés et à nos résidents vulnérables. La pandémie a souligné les déficiences des mesures d'austérité du gouvernement à une période où un

plus grand d'Ontariens dépendent des services et reconnaissent le bien collectif inhérent à ces services.

De plus, cette pandémie a braqué les projecteurs sur les inégalités au sein de notre société et sur le risque qu'elles représentent pour nous tous. Le travail de services essentiels en temps de pandémie est effectué de façon disproportionnée par des femmes et des minorités racisées occupant des postes précaires et pour lesquels on offre de bas salaires, comme les postes de préposés aux services de soutien à la personne, de nettoyeurs et de commis d'épicerie. Occupant de nombreux emplois à temps partiel, sans congés de maladie payés ou possibilité de revendiquer des mesures de santé et de sécurité, ces Ontariens sont ceux qui risquent le plus d'être infectés, ce qui, en retour, met leurs familles et la population en danger. Lorsque l'on ne répond pas aux besoins des plus pauvres, le risque d'infection augmente pour tout le monde.

Si le gouvernement de l'Ontario veut réussir à contrôler cette pandémie, il devra consolider nos services publics. Ils font le gros du travail pour nous protéger contre la COVID-19 tout en s'acquittant de leurs importants mandats qui permettent à l'Ontario de fonctionner en tant que société. Ces services nous gardent en santé, prennent soin de nos parents, éduquent nos enfants, nous déplacent d'un endroit à l'autre et nous offrent une eau potable saine, pour ne nommer que quelques-uns des services essentiels qu'ils offrent.

Tout aussi important, il sera impossible de contrôler la pandémie si le gouvernement de l'Ontario ne règle pas les inégalités au sein de notre société. L'incapacité alarmante de protéger nos travailleurs et nos résidents dans les foyers de soins de longue durée nous dit que nous ne pouvons pas avoir de société avec de telles différences très marquées en ce qui a trait aux conséquences sur la santé et l'économie et nous attendre à contrôler le virus. Si nous ne réglons pas les problèmes de salaires et de conditions de travail des personnes pauvres qui occupent un emploi précaire, nous ne pourrons pas contrôler les éclosions. Nous serons tous en danger.

Ce gouvernement devra adopter un changement d'orientation très important. Nous vous exhortons fortement à revoir vos positions précédentes et à apporter les changements nécessaires pour protéger l'Ontario contre la COVID-19.

Voici les recommandations du SCFP-Ontario :

- 1. Annuler toutes les coupures annoncées et mises en œuvre dans nos services publics contenues dans les budgets de 2018 et 2019. Investir dans des services publics de qualité plus forts offerts par les gouvernements provinciaux ou municipaux ou des organismes sans but lucratif.**

- Augmenter le financement pour soutenir une norme minimale de soins de longue durée de quatre heures de soins directs dans les soins infirmiers et les services de soutien à la personne par résident par jour.
- Régler la nature précaire à faible revenu des emplois dans les SLD, les garderies, les soins à domicile et les refuges avec des subventions pour des augmentations de salaire universelles pour toute personne gagnant moins de 20,00 \$ de l'heure dans ces milieux.
- Rendre permanents les investissements faits pour l'année scolaire 2020-2021 dans les conseils scolaires et ajouter un autre 1,153 milliard de dollars pour des soutiens à l'éducation.
- Augmenter le financement pour les services sociaux. Fournir des engagements de financement pluriannuel afin que les organismes puissent prévoir à l'avance.
- Augmenter les taux du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées de 55 % afin qu'ils soient ajustés aux niveaux historiques.
- Augmenter le financement pour des places en garderie abordables, publiques et sans but lucratif. Imposer un moratoire sur toute nouvelle place en garderie à but lucratif avec un plan de dix ans pour l'abandon du modèle à but lucratif.
- Augmenter le financement universitaire afin de couvrir une réduction de 10 % des frais de scolarité. Cesser de promouvoir et d'accréditer des collèges privés d'enseignement professionnel comme alternatives aux universités publiques.

2. Accorder des subventions « sans conditions » afin d'indemniser les municipalités, les hôpitaux, les garderies, les universités et autres organisations du secteur public pour toutes leurs pertes de revenus liées à la pandémie.

3. Offrir un financement additionnel afin de permettre le fonctionnement sécuritaire des programmes et des services publics pendant la pandémie :

- Assurer un approvisionnement suffisant et fiable d'ÉPI, dont des masques N95, pour tous les travailleurs de la santé de première ligne, le personnel en garderie, le personnel des refuges et les premiers intervenants. Réglementer leur utilisation afin d'assurer que tous les membres du personnel de ces milieux aient une formation et un accès adéquats.
- Exiger que l'entreprise privée produise des masques N95 en Ontario.
- Offrir le financement nécessaire pour assurer la sécurité de leurs enfants à l'école et dans les garderies.
 - Financer et rendre obligatoire la taille des classes maximale à 15 élèves.

- Doubler le montant de 60 millions de dollars alloué à l'amélioration du système de ventilation.
- Doubler les montants offerts pour le nettoyage et la désinfection additionnels.
- Couvrir les frais additionnels pour la réouverture des places en garderie qui avaient été fermées en raison de la pandémie.
- Offrir un soutien d'urgence aux garderies afin qu'elles puissent embaucher du personnel supplémentaire pour respecter les protocoles de nettoyage et de travail sécuritaire.

Si les parents n'ont pas d'endroit sécuritaire où laisser leurs enfants, ils ne retourneront pas sur le marché du travail.

- Accroître la capacité de dépistage et de laboratoire pour voir à ce qu'au moins 90 % des gens demandant des tests de dépistage de la COVID-19 puissent faire leurs tests et avoir leurs résultats dans un délai de 24 heures.
- Offrir des fonds supplémentaires aux bureaux de santé afin de leur permettre de retracer au moins 90 % des contacts dans un délai de 24 heures.
- Offrir les fonds et les soutiens supplémentaires nécessaires pour accroître la capacité des hôpitaux afin de permettre que les activités hospitalières normales continuent tout en prenant soin de l'afflux de patients additionnels pendant la pandémie.
- Offrir des fonds et des soutiens supplémentaires aux refuges et aux foyers de groupe afin de permettre la distanciation physique entre les résidents et de meilleurs protocoles de désinfection.

4. Augmenter les revenus et réduire les inégalités par l'entremise d'une réforme fiscale

- a. Augmenter l'impôt sur le revenu des sociétés de 16 %.
- b. Augmenter le taux d'imposition marginal pour le 1 % des Ontariens les plus riches.
- c. Rétablir l'impôt sur le capital des sociétés de l'Ontario pour les moyennes et grandes entreprises à 0,3 % pour les sociétés en général et à 0,9 % pour les sociétés financières.
- d. Améliorer les contrôles fiscaux et les mesures de conformité.
- e. Prélever une taxe de vente et un impôt sur le revenu des sociétés auprès des services d'Internet et de médias sociaux, comme Facebook, Amazon, Netflix et Google, et imposer une taxe sur les services numériques.
- f. Réintroduire le fonds pour le plafonnement et l'échange ou introduire une taxe sur les émissions carboniques afin de faire en sorte que les Ontariens cessent d'utiliser les combustibles fossiles.

5. Créer des emplois sécuritaires et bien rémunérés

- a. Augmenter immédiatement le salaire minimum à 15 \$ de l'heure et l'ajuster en fonction de l'inflation en janvier de chaque année.
- b. Abroger le projet de loi 124 et retirer le plafond de 1,0 % sur les salaires du secteur public.
- c. Retirer immédiatement tous les décrets d'urgence affectant les droits des travailleurs à leurs conventions collectives qui ont été maintenus par le projet de loi 195.
- d. Renverser les modifications apportées aux lois du travail et sur les normes d'emploi (projet de loi 47) qui, auparavant, protégeaient les travailleurs précaires et leur offraient des droits supplémentaires, dont des congés de maladie payés. De plus, par l'entremise de la *Loi sur les normes d'emploi*, offrir à tous les travailleurs un minimum de dix congés de maladie payés par année.
- e. Étendre la *Loi sur l'équité salariale* au secteur privé et fournir le financement nécessaire afin de permettre aux employeurs du secteur public de respecter leurs engagements.
- f. Augmenter le nombre d'inspecteurs en santé et sécurité et d'agents des normes d'emploi pour assurer la sécurité des lieux de travail.

6. Protéger l'environnement

- a. Renverser toutes les modifications prévues à l'annexe 6 du projet de loi 197 qui ont affaibli la réglementation environnementale.
- b. Introduire un plan musclé afin d'atténuer le changement climatique, dont l'introduction d'une taxe sur les émissions carboniques ou la réintroduction du système de plafonnement et d'échange.
- c. Protéger la ceinture verte contre la surexploitation.
- d. Faire des investissements majeurs dans le développement d'une énergie renouvelable et d'une technologie environnementale.
- e. Offrir des fonds supplémentaires aux municipalités pour la limitation des inondations et des feux de forêt.
- f. Promouvoir activement les emplois du secteur public comme étant des emplois verts carboneutres.

7. Égaler tout montant d'argent du fédéral consacré au logement abordable et élaborer un plan clair afin de construire rapidement plus d'unités.

8. Déclarer le racisme à l'égard des Noirs comme étant une urgence de santé publique et développer immédiatement, avec une réelle consultation des intervenants, un plan exhaustif et entièrement financé pour régler ce fléau au sein de nos collectivités.